

La liste des entreprises concernées par cette fiche filière se trouve en annexe du document

## Les chiffres clés de la filière

Pour les établissements TPE/PME, hors décret tertiaire

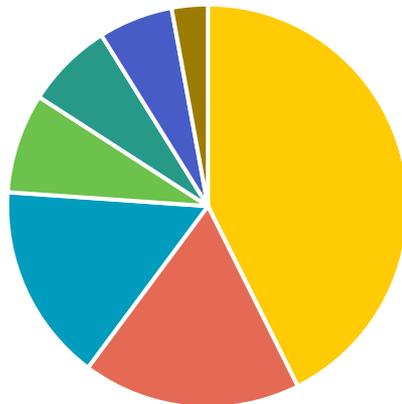
**214 500** Etablissements

**4 540** GWh/an  
**Consommation énergétique totale de la filière**  
*Toutes énergies (Electricité, gaz, fioul, etc.) et tous usages (CVC, eau chaude, cuisson, équipements)*

**21 000** KWh/an  
**Consommation énergétique moyenne** par établissement

**3 600€**  
**Facture énergétique moyenne** par établissement

## Répartition moyenne de la consommation énergétique par usage



- Chauffage (43%)
- ECS (18%)
- Equipements sportifs (16%)
- Eclairage (8%)
- Climatisation (7%)
- Bureautique (6%)
- Autre (3%)



## Les leviers pour réduire sa consommation énergétique sur les principaux postes de dépenses



### 1. CHAUFFAGE: 43% de la consommation énergétique totale



#### Ecogestes

- Réglez un programme horaire sur votre thermostat de chauffage** afin de le faire fonctionner selon l'utilisation des locaux. Vous réaliserez des économies de chauffage importantes. (Source : ADEME)
  - Economies max : 20% de la consommation des équipements susmentionnés
- Purgez régulièrement vos radiateurs à eau chaude.** A chaque début de saison de chauffage, purgez vos radiateurs afin d'enlever l'air qui s'y accumule et qui nuit à ses performances. (Source : ADEME)
  - Economies max : 2% de la consommation des équipements susmentionnés
- Dégagez vos radiateurs obstrués** ainsi que les zones situées devant ou sur vos radiateurs afin de leur permettre de diffuser pleinement leur chaleur dans les pièces de votre local professionnel. (Source : ADEME)
  - Economies max : 15% de la consommation des équipements susmentionnés

#### AUTRES

- Compartimentez les zones ayant des températures différentes. (Source : ADEME)
- Régulez la température de chauffage en fonction des locaux : 27°C pour les hall des bassins de piscine, 23 °C dans les vestiaires, 19 °C dans l'espace de vente (Obligation du plan de sobriété énergétique), 14 °C dans les espaces pour faire du sport, 8 °C dans les espaces de stockage. (Source : Plan de sobriété énergétique du Sport)
- Vérifiez le respect des réglementations, notamment que les débits de renouvellement d'air ne soient pas trop élevés, ce qui peut engendrer des consommations supplémentaires « inutiles ». (Source : POUGET Consultants).
- Diminuez le chauffage au sol de vos infrastructures sportives (pelouse par exemple). (Source : Plan de sobriété énergétique du Sport)



#### Equipements & Travaux

- Entretenez annuellement votre chaudière** à combustible (fioul, gaz, charbon ou bois) et **effectuez des analyses de combustion** afin d'optimiser son fonctionnement (obligation légale du 15 septembre 2019 pour les chaudières dont la puissance nominale est comprise de 4 à 400kW). (Source : ADEME)
    - Economies max : 12% de la consommation des équipements susmentionnés
    - Investissement : € (0-3 000€)
  - Installez des robinets thermostatiques sur vos radiateurs** afin de pouvoir ajuster leur température à la main. (Sources : ADEME et FranceRénov)
    - Economies max : 6% de l'usage de la consommation des équipements susmentionnés
    - Investissement : € (0-5 000€)
  - Remplacez votre chaudière gaz ou fioul vieillissante** pour une **chaudière à condensation, à bois, une chaudière hybride ou une pompe à chaleur**. (Sources : ADEME et POUGET Consultants)
    - Economies max : 25 à 30% d'économie d'énergie par rapport à une chaudière de 25 ans
  - Remplacez votre pompe à chaleur** par un modèle récent plus économique et plus performant. Nous vous conseillons fortement de renouveler votre équipement **après 20 ans d'utilisation**. (Source : FranceRénov)
    - Investissement : €€€ (10 000€ et +)
- #### AUTRES
- Isoler thermiquement les locaux en vérifiant notamment l'étanchéité et la qualité des joints, des portes et fenêtres. (Source : CMA)
  - Installez un pilotage centralisé des appareils de chauffage/climatisation. (Source : CMA Ile de France)
  - Privilégiez des systèmes peu inertiels et très réactifs sur la montée en température pour les locaux à usage intermittent. (Source : POUGET Consultants)
  - Installez un rideau ou un sas d'entrée de fermeture de la porte d'entrée. (Source : POUGET Consultants)

## Les leviers pour réduire sa consommation énergétique sur les principaux postes de dépenses



### 2. EAU CHAUDE SANITAIRE : 18% de la consommation énergétique totale



#### Ecogestes



#### Equipements & Travaux

#### AUTRES

- Installez des mitigeurs thermostatiques pour régler l'eau directement à la bonne température. (Source : CMA Région Centre)
- Faites détartre votre chauffe-eau par un professionnel. Cela peut vous permettre de faire jusqu'à 30% d'économie d'énergie pour 3mm de tartre enlevés sur la résistance, et de prolonger la durée de vie de l'équipement. (Source : CMA)
- Déclenchez vos ballons d'eau chaude en heures creuses pour réduire vos dépenses, si votre abonnement électrique le permet. (Source : Paris Commerce Energie)
- Régulez la température du chauffe-eau à 55° pour diminuer le temps de préchauffe et limiter la formation de tartre. (Source : CNIDEP, EDF)
- Placez les ballons d'eau chaude à la verticale plutôt qu'à l'horizontale (Source : CNIDEP)
- Coupez l'eau chaude dans les vestiaires pour se laver les mains. (Source : Plan de Sobriété Energétique du Sport)

- Installez des équipements de robinetterie permettant de limiter le débit** (mousseur, douchette, aérateur, etc.) tels qu'un système hydro-économe ou de régulateurs de jet auto-régulés. Ces dispositifs permettent d'économiser sur la consommation d'eau chaude. (Source : Office international de l'eau)
  - Economies max : 25% de la consommation des équipements susmentionnés
  - Investissement : € (0-5 000€)
- Si vous avez une chaudière à gaz : Remplacez-la par une chaudière à gaz de type basse température** pour votre production de chauffage et d'eau chaude sanitaire. (Source : ADEME et FranceRénov)
  - Economies max : 15% de la consommation des équipements susmentionnés
  - Investissement : €€€ (8 000€ et +)
- Si votre chauffe-eau est indépendant : Installez un chauffe-eau thermodynamique**, qui fonctionne sur le principe d'une pompe à chaleur et qui offre de bonnes performances énergétiques. (Source : ADEME)
  - Economies max : 70% de la consommation des équipements susmentionnés
  - Investissement : €€€ (5 000€ et +)

#### AUTRES

- Installez une pompe à chaleur en remplacement de votre ancienne chaudière. (Source : ADEME)
- Investissez dans un système de récupération des calories sur l'évacuation des eaux usées pour préchauffage de l'ECS. (Source : vivonslenergieautrement.fr)
- Isoler le réseau hydraulique d'eau chaude sanitaire. (Source : ADEME)
- Raccordez-vous à un réseau de chaleur s'il en existe un à proximité. (Source : ADEME)
- Installez des ioniseurs pour limiter l'entartrage de votre système de production d'eau chaude. (Source : EDF)

## Les leviers pour réduire sa consommation énergétique sur les principaux postes de dépenses



### 3. EQUIPEMENTS SPORTIFS : 16% de la consommation énergétique totale



#### Ecogestes

##### AUTRES

- Procéder à la maintenance et à la révision des installations de chauffage des équipements sportifs. (Source : Plan de sobriété énergétique du Sport)
- Réduire la température de l'eau d'au moins 1°C dans les piscines du territoire. (Source : Plan de sobriété énergétique du Sport)
- Favoriser la souplesse sur la vidange annuelle des piscines, en accord avec les agences régionales de santé. (Source : Plan de sobriété énergétique du Sport)



#### Equipements & Travaux

- **Equipez votre bassin de piscine chauffée d'une couverture**, afin d'éviter les déperditions thermiques, nous vous conseillons d'investir dans un système de couverture pour votre piscine chauffée non couvert. Cette couverture pour être efficace devra le plus possible être étanche à l'air extérieur. (Source : Neutrali)
  - Economies max : 17% de la consommation des équipements susmentionnés
  - Investissement : €€€ (8 000€ et +)

##### AUTRES

- Installer des dispositifs de pilotage intelligent de la consommation d'énergie. (Source : Plan de sobriété énergétique du Sport)
- Isoler les réseaux de chauffage ou d'eau chaude. (Source : Plan de sobriété énergétique du Sport)
- Mettre en place un contrat de performance énergétique permettant de bénéficier de financements. (Source : Plan de sobriété énergétique du Sport)

## Pour aller plus loin : Les tendances de la filière

### TENDANCES & LABEL

- Le secteur du sport est de plus en plus engagé dans la sobriété énergétique : Plan de sobriété énergétique du sport.
- Le **label « Développement durable, le sport s'engage »** atteste et valorise la démarche des organisateurs de manifestations sportives qui s'engagent à organiser des événements **respectant des critères environnementaux, sociaux, économiques et éthiques**. Il a été créé par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), tête de réseau du Mouvement Olympique et Sportif français.

### PUBLICATIONS & FORMATIONS

- WWF France a publié **le rapport « Dérèglement climatique: le sport a +2°C et +4°C »** afin d'illustrer les conséquences du réchauffement climatique sur la pratique sportive des français et de recommander des actions pour que les acteurs du sport s'emparent du sujet au plus vite. Principaux enseignements: « le réchauffement climatique pourrait **faire perdre jusqu'à 2 mois de pratique sportive par an** dans un monde à +4°C », « la **relocalisation de presque un quart des clubs** situés sur les littoraux français deviendrait potentiellement incontournable d'ici la fin du siècle ».
- En 2020, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) a créé une **plateforme dédiée à la Responsabilité Sociétale des Organisations sportives (RSO)**.
- Une **formation gratuite de 1h30** sur les facteurs clés de succès pour la mise en place d'une stratégie de responsabilité sociale pour une organisation sportive a également été créé par le CNOSF.

### INITIATIVES A METTRE EN PLACE

- Réutilisation de la **chaleur dégagée par les data centers pour chauffer l'eau des piscines**
- **Utilisation d'EcoCups** lors de l'organisation d'événements (tournois, représentations etc.)
- **Choix de partenaires**, de fournisseurs et de sponsors **conformes à des exigences environnementales strictes**
- Choix de **déplacements moins émetteurs de CO2**
- **Sensibilisation** des salariés, des sportifs, des artistes et du public aux éco-gestes et aux problématiques sociales et environnementales
- **Achats** de consommables **certifiés provenant de circuits courts et locaux**
- **Valorisation du matériel de piscine obsolète** afin de réduire au maximum le nombre de déchets électroniques et plastiques en le revendant / le donnant à des acteurs spécialisés (ex: le Local piscine)





**ANNEXE**

## Entreprises concernées par la filière

*Le code à 4 chiffres et une lettre suivant le nom de la filière fait référence au code NAF (ex: 4789Z)*

Gestion d'installations sportives (9311Z),  
Autre création artistique (9003B),  
Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes (9321Z),  
Arts du spectacle vivant (9001Z),  
Production de films institutionnels et publicitaires (5911B),  
Distribution de films cinématographiques (5913A),  
Création artistique relevant des arts plastiques (9003A),  
Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires (9103Z),  
Activités de clubs de sports (9312Z),  
Activités de soutien au spectacle vivant (9002Z),  
Édition de chaînes thématiques (6020B),  
Organisation de jeux de hasard et d'argent (9200Z),  
Production de films pour le cinéma (5911C),  
Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision (5912Z),  
Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs (8551Z),  
Production de films et de programmes pour la télévision (5911A),  
Téléphériques et remontées mécaniques (4939C),  
Activités des centres de culture physique (9313Z),  
Activités photographiques (7420Z),  
Édition de chaînes généralistes (6020A),  
Gestion de salles de spectacles (9004Z),  
Projection de films cinématographiques (5914Z),  
Gestion des musées (9102Z),  
Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles (9104Z),  
Édition et distribution vidéo (5913B),  
Édition et diffusion de programmes radio (6010Z),  
Autres activités récréatives et de loisirs (9329Z),  
Autres activités liées au sport (9319Z)